

Section CGT Finances 04

André SAMANNI, Secrétaire
Trésorerie de Volonne
BP 12
04290 VOLONNE

MOTION

* * *

La délégation CGT Finances 04 présente au CTPL du 7 octobre 2011 revendique :

- Que la participation de l'Etat au frais de transport s'étende aux personnels utilisant leur véhicule pour aller travailler. Dans notre Département le réseau des transports publics est notoirement insuffisant pour permettre à la grande majorité de se rendre sur son lieu de travail dans un délai normal,
- L'attribution de moyens spécifiques pour que l'opération de recensement des valeurs locatives des locaux professionnels puisse se dérouler sans surcharger les services concernés,
- Qu'un dialogue professionnel s'engage entre le Ministère et les représentants des personnels sur l'avenir des services de la publicité foncière. Les conservations des hypothèques sont surchargées et le délai fichier moyen se dégrade. Il n'est pas raisonnable d'attendre "une bonne crise immobilière" pour rétablir la situation dans les services d'autant que ceux-ci vont devoir gérer en fin d'année la réduction du délai de départ des actes et l'extension du champ d'application des plus values immobilières.

D'une manière générale nous exigeons :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'attribution de moyen pour les tâches nouvelles,

- Le report ultérieur de la généralisation de l'application CHORUS jusqu'à ce que sa fiabilité, critiquée par la Cour des Comptes, soit enfin démontrée,
- La compensation des pertes de pouvoir d'achat engendrée par le blocage prolongé de la valeur des points d'indice et la hausse des cotisations retraite.

Notre pouvoir d'achat vient encore d'être attaqué par la hausse de la taxation des complémentaires santé. Notre santé est notre meilleur capital et l'Administration a aussi intérêt à ce qu'elle ne se dégrade pas trop. Il ne faudrait pas que nous renoncions à nous soigner faute de moyens.

: